



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question au Gouvernement n° 826

Texte de la question

LA POSTE

M. le président. La parole est à M. François Brottes, pour le groupe socialiste.

M. François Brottes. Monsieur le Premier ministre, je ne vais pas vous questionner sur les commis voyageurs, ni même sur les télégraphistes, mais plutôt sur les facteurs. En effet, votre gouvernement est en train de devenir le spécialiste des tournées à blanc, ou plutôt des tournées à découvert, autrement dit des tournées sans facteurs !

M. René Couanau. C'est vraiment nul comme humour !

M. Richard Mallié. C'est de l'humour de gauche !

M. François Brottes. Si j'ai bien conscience que dans une période où la distribution de bonnes nouvelles est une source qui s'épuise (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), ...

M. Jean-Pierre Brard. Même dans le Poitou !

M. François Brottes. ... je ne m'explique pas le retard considérable que le Gouvernement est en train d'accumuler pour envoyer à La Poste sa nouvelle feuille de route. En effet, la signature du nouveau contrat de plan entre l'Etat et La Poste est reportée de semaine en semaine depuis des mois et des mois. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

C'est à croire que votre volonté est bien de laisser pourrir la situation : d'une part, pour justifier la fermeture presque annoncée de centaines et de centaines de bureaux de poste ; d'autre part, pour engager dans la foulée la privatisation de l'opérateur postal. (« *Eh oui !* » *sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le Premier ministre, quelles garanties votre gouvernement peut-il apporter à nos concitoyens que la présence postale sera maintenue sur l'ensemble du territoire et que le prix du timbre restera le même pour tous les Français ?

M. Jean-Louis Idiart. Eh oui !

M. François Brottes. Quelle est donc cette méthode de gouvernement qui laisse aux seules banques le soin de décider de l'avenir du service public (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) et la présence postale en milieu rural, en s'opposant, par un *lobbying* insupportable, à l'élargissement des services rendus par La Poste, notamment en matière de services financiers ?

Monsieur le Premier ministre, en refusant depuis des mois et des mois d'afficher une position claire, vous donnez le sentiment d'organiser le sabordage de La Poste, de ses dix-sept mille points d'accueil et de ses trois cent mille postiers. Pouvez-vous nous dire enfin quelles sont vos intentions pour le service public de La Poste ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie. Monsieur le député, le contrat de plan de La Poste est assurément un acte pour la communauté postale comme pour l'économie française. Que voulons-nous faire ?

M. Maxime Gremetz. Rentabiliser !

Mme la ministre déléguée à l'industrie. Doter La Poste d'un vrai projet industriel dans chacune des trois formes de ses activités. C'est la condition nécessaire pour réussir l'ouverture à la concurrence.

M. Jean-Pierre Brard. Et pour acheminer les lettres ?

Mme la ministre déléguée à l'industrie. Nous voulons faire en sorte que La Poste demeure ce grand service public de proximité (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) et de qualité dont nous sommes fiers et auquel les Français sont très attachés.

C'est pour cette raison, monsieur le député, que nous nous sommes attachés à tous les problèmes sensibles et stratégiques, ce que la précédente majorité n'a jamais eu le courage de faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ne soyez pas surpris dès lors que le Gouvernement, de concert avec La Poste, ait pris le temps de la réflexion. Aujourd'hui, je puis vous dire qu'après cette réflexion, nous sommes en mesure d'ouvrir le temps de la concertation. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Je vais saisir incessamment la commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

La tâche à accomplir est immense. En effet, pour permettre à La Poste de rattraper son retard de cinq ans par rapport à ses concurrents, il va nous falloir réaliser de nouveaux investissements dans des machines de tri plus performantes. Il nous faudra aussi conforter les services financiers, dans le respect, bien sûr, des règles de la concurrence. Enfin, pour qu'elle reste un service public de proximité, nous devons maintenir La Poste dans les zones rurales (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*), grâce à une présence diversifiée, comme c'est le cas chez nos voisins européens.

J'ajoute que ce gigantesque effort de modernisation de La Poste est déjà en cours. Il doit continuer à se faire dans un dialogue approfondi avec les agents postiers (*Mêmes mouvements*) et les organisations syndicales, car ce dialogue intéresse à la fois l'entreprise et chacun de ses salariés, le tout, bien entendu, dans la concertation la plus étroite avec les élus. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. François Brottes](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 826

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 2003